



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale qu'à la session du Conseil qui sera tenue le 13 août 2024, à 20 h, à la salle du Conseil de Saint-Simon (49, rue du Couvent), le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative aux lots 6 635 890 et 6 609 286, rue Saint-Edouard.

Cette demande vise à régulariser :

L'implantation d'un porche d'entrée du bâtiment du 171 rue Saint-Édouard situé à 2,19 mètres de la nouvelle ligne avant.

Le règlement de zonage 544-19, en annexe B, relatif aux grilles d'usages et normes, à la zone IH-101 prévoit une marge avant de 7,5 mètres.

Le bâtiment était déjà dérogatoire, mais en déplaçant la ligne avant vers le bâtiment, la dérogation a été aggravée, qui fait que le bâtiment se trouve à 5,31 mètres de la nouvelle ligne avant.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite session du 13 août 2024.

En foi de quoi, je donne cet avis ce 4 juillet 2024

**Johanne Godin, DMA**

Directrice générale et greffière-trésorière

---

#### Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus au bureau municipal et sur le site web de la Municipalité, [www.saint-simon.ca/avis-publics.html](http://www.saint-simon.ca/avis-publics.html) conformément au Règlement # 531-18 de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 juillet 2024.

**Johanne Godin, DMA**

Directrice générale et greffière-trésorière